

PRINCIPES DIRECTEURS DE LEADERSHIP ET DE BONNE GOUVERNANCE

**Les patrons de presse appelés à
s'y conformer** p.5

BIMENSUEL NIGÉRIEN
D'ANALYSE D'OPINION
ET DE RÉFLEXION

N°400 DU 31 AOÛT 2012

PRIX : 300 FCFA

Ouvrir les portes de l'avenir...

Alternative

GESTION DES INONDATIONS

Le gouvernement navigue à vue p.3

« NIAMEY NYALA » :
Des caniveaux
d'abord...
des échangeurs
ensuite ! p.3



TOURNÉE DE HILLARY CLINTON
EN AFRIQUE

**A la recherche
d'un paradigme
perdu** p.7

TRAQUE DES VOLEURS DE
LA RÉPUBLIQUE

**Quand pouvoir
et opposition
entretiennent
le suspense** p.4

**A quand la
réinsertion
des rapatriés
nigériens ?** p.2

GESTION DES INONDATIONS

Le gouvernement navigue à vue

Les fortes précipitations enregistrées au début de la dernière décade du mois d’aout ont occasionné d’énormes dégâts non encore totalement évalués. Toutefois, un Comité ad’ hoc mis en place pour la circonstance s’efforce de fournir quelques indications. Le bilan provisoire de cette catastrophe naturelle est très lourd : 52 personnes tuées et environ 400.00 personnes sinistrées. Les chiffres ne font qu’évoluer. Aucune région du pays n’est épargnée. Selon les chiffres provisoires de la Primature, la région de Tillabéry est, de loin, la région la plus affectée avec 167.097 personnes sinistrées, suivie de Niamey avec 82.982 personnes, Dosso avec 66.836 personnes, etc.

Le décompte des dégâts matériels fait état de « 15.957 habitations effondrées, 54 latrines, 128 greniers, 74 boutiques, plus de 7000 champs inondés » lit-on sur le site de OCHA. On note qu’à ce stade, le bilan provisoire dépasse de loin les prévisions du Plan de Contingence Multirisques validé, il ya quelques mois à Dosso par les autorités compétentes. Dans ce plan de contingence, le gouvernement et les organisations humanitaires avaient plafonné le scénario de pire à éventuellement « 273.000 personnes, dont 75.000 à Dosso, 50.000 à Tillabéry, 45.000 à Agadez, 28.000 à Taboua, 25.000 à Niamey, 20.000 à Maradi autant à Zinder et 10.000 à Diffa ».

S’agissant du cas de la région de Niamey, les chiffres provisoires fournis par le comité régional en charge de la gestion de sinistre affiche un bilan de l’ordre de « 12.365 ménages sinistrés, 82.982 personnes affectés, 9.200 maisons effondrées, 9 personnes tuées, etc. » a affirmé la présidente régionale dudit comité, Mme Kané Aïchatou Boulama, par ailleurs gouverneure de la région de Niamey.

Au plan agropastoral, les chiffres disponibles démontrent qu’environ 60% des terres cultivables et pastorales sont ensevelies par les eaux dans la région de Niamey, réduisant du coup à néant l’espoir naissant de 34.000 producteurs périurbains directement concernés. En effet, indique le Comité Régional, ce sont au total 25.643 ha sur 42.800 qui sont dévastés.

Gestion du sinistre : entre indifférence affichée du Président Issoufou....

Des centaines de milliers de victimes ne savent plus à quel saint se vouer. Les rares établissements scolaires demeurent les seules refuges, faute d’une prompte prise en charge par le gouvernement qui semble se borner à lancer de multiples appels aux bonnes volontés. Tout indique que les autorités de la VIIème Républiques ne semblent pas avoir pris la mesure de la responsabilité qui leur incombe en pareille circonstance. A titre indicatif, alors que le besoin global provisoire est estimé à environ 6 milliards CFA, le gouvernement annonce, contre toute attente, ne disposer que de quelques « 700 millions de francs CFA », soit environ 11% du besoin global. Vu de très près, il s’agit en réalité de 500 petits millions auxquels s’ajoutent 200 autres mobilisés par la cellule crise alimentaire (CCA.)

En lieu et place d’une réponse prompte et proportionnelle à l’ampleur de la catastrophe, le gouvernement s’est livré à un spectacle tragi-comique allant de multiples réunions avec les donateurs aux exercices de « mendicité d’Etat », dont le point d’orgue demeure le fameux téléthon du 25 Aout dernier. Dans le fond, l’avènement même d’une telle tragédie signe l’absence de vision des régimes successifs et des communes quant à la prise en charge efficiente des catastrophes naturelles. Il y a d’abord l’absence d’une véritable politique de la ville, notamment l’ignorance du plan directeur de la ville de Niamey, où l’on autorise la construction anarchique dans nombre de quartiers, y compris sur des bras du fleuve Niger. Pour des raisons purement pécuniaires, l’on brade à tour de bras des parcelles situées sur des bas-fonds voire des falaises. Aucun plan d’assainissement n’accompagne ces ventes de sorte qu’il est rarement prévu des voies d’évacuation des eaux, notamment des eaux de pluie. Ensuite, alors même que les autorités annoncent avoir engrangé plusieurs milliards au cours des voyages présidentiels, l’on se rend compte que l’Etat crie au secours, en appelle aux partenaires extérieurs voire aux poches des citoyens.

Le comble, c’est que tout se passe en l’absence délibérée du PR, qui n’a trouvé mieux que de s’of-

frir des vacances royales dans son village natal après une furtive visite dans les principaux quartiers (Rive droite et Saga) inondés de la capitale qu’il a promise de rendre «coquette et Nyal», il y a de cela 15 mois.

L’Alliance pour la Réconciliation Nationale (ARN), une coalition des partis de l’Opposition, ont à cet égard rendu publique une déclaration de presse en date du 24 Aout dans laquelle, elle déplore l’abandon des populations à elles-mêmes, à elles-mêmes, la totale absence de ressources et quasiment de prise en charge par l’Etat : « Semblables à des réfugiés de guerre dans leur propre pays et ne sachant où aller ni à quel saint se vouer, des femmes, des enfants, des vieillards, bagages sur la tête, offrent un spectacle triste et désolant », relève la déclaration.

L’ARN semble ainsi opter pour une réponse d’Etat. Dans cette optique, elle recommande «la convocation, dans les plus brefs délais, d’une session extraordinaire de l’Assemblée Nationale pour mieux prendre en compte dans le budget général de l’Etat le problème des catastrophes », avant d’appeler à l’adoption de mesures telles que la réduction du train de vie du Président de la République et des membres du gouvernement, l’implication des Forces de défense et de sécurité (FDS) dans l’assistance des populations sinistrées, etc. Plusieurs autres associations humanitaires et syndicats ont également fustigé le laissez-faire du gouvernement de Brigi Rafini.

... Et navigation à vue !

Cette catastrophe a aussi permis de révéler les limites des pompeuses déclarations du gouvernement sur les réflexions engagées depuis près d’un an, pour élargir la mission du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA). Aujoud’hui, personne ne maitrise visiblement l’institution en charge de la gestion de cette catastrophe, face au foisonnement contreproductif, certainement inefficace et à coup sûr budgétivoire, des structures et institutions en charge de la gestion de cette catastrophe. Et pour cause! Alors que le processus presque bouclé de la réforme engagée par le gouvernement et ses partenaires prédispose le Dispositif

National à s’en occuper, on se rend compte que c’est visiblement un obscur comité hybride qui est échafaudé pour s’occuper de façon ad’hoc de cette question d’importance ; le Comité Interministériel, est, apprend-t-on, présidé par une conseillère du Premier ministre et la vice-présidence assurée par le ministre de l’Intérieur.

Au niveau régional, l’affaire semble être entre les mains des gouverneurs des régions. Les outils traditionnels de communication gouvernementale sur la question comme le Centre d’Information Communication (CIC) sont, de toute évidence, réduits au silence. Pour s’en convaincre, aucun pauvre mot n’est publié sur le site web du Dispositif National à propos des inondations enregistrées. Ainsi, la gestion de cette catastrophe relève purement et simplement de l’improvisation, de l’opacité et de la navigation à vue. Il ne reste aux sinistrées que leurs yeux pour pleurer.

Par ailleurs, selon nos sources, la communauté des humanitaires regroupés autour de OCHA s’interroge sur la pertinence de la démarche du gouvernement en cette matière. Pis, à l’issue de la réunion du 28 Aout dernier tenue au siège national de cette agence onusienne, les participants semblent contester la sincérité du bilan provisoire fourni par le Comité ad’hoc, et particulièrement en ce qui concerne les chiffres de la région de Tillabéry où l’on enregistre près de la moitié du nombre total des personnes sinistrées sur l’ensemble du territoire national ; soit « 167.097 personnes sur 392.000 victimes au plan national », indique un des participants à la réunion.

Sincère ou suspect, ce doute semble être partagé par une large frange des participants à la réunion qui a finalement décidé de l’envoi d’une mission, la semaine prochaine, dans la région de Tillabéry sur le sujet.

Derrière cette froide guéguerre de chiffres, se joue pourtant le sort des centaines de milliers de femmes, d’enfants et d’hommes, victimes de cette catastrophe naturelle, elle-même couplée à une grave crise alimentaire affectant plus de 5,4 millions de personnes.

Diori Ibrahim

INONDATIONS DANS LA VILLE DE NIAMEY

« Niamey nyala » : des caniveaux d’abord... des échangeurs ensuite !

Environ 50 morts, plus de 400.000 sinistrés ! Ce triste bilan occasionné par les inondations survenues récemment à Niamey, Birni N’Gaouré et plusieurs autres villes du Niger, a surpris et choqué plus d’un nigérien. Aujourd’hui encore la population s’interroge : ce drame n’était-il pas évitable ? Quelle que soit la réponse à cette question, elles ne doit pas occulter le fait que la politique d’urbanisation menée actuellement dans la capitale nigérienne, ne met pas Niamey à l’abri, au cas où d’autres inondations surviendraient !

■ Le brusque niveau atteint par le fleuve Niger, alimenté par des pluies diluviennes tombées le long de son parcours semble sortir de l’ordinaire. Les techniciens semblent eux-mêmes quelque peu surpris. Et du coup, le débordement du fleuve qui a inondé une partie de son lit longtemps colonisé par la terre ferme, surprenant et engloutissant sous les eaux des

quartiers comme Saga est difficilement prévisible. Mais les pertes en vies humaines et les dégâts énormes causés par cette inondation dans les quartiers riverains du Djoliba, ne doivent pas faire oublier le fait que le centre ville de Niamey a aussi été inondé. Du quartier Zabarkan à Jangorzo en passant par plusieurs quartiers du centre ville, les voies ont été sub-

mergées d’eau, débordant quelques fois dans les concessions. La circulation est devenue très difficile par endroit, puisque les eaux de pluies ont aggravé les nids de poules très présents sur certaines voies comme celles conduisant au quartier Jangorzo. Cette situation, elle, est prévisible puisqu’elle survient chaque année. Il est possible de l’éviter ne serait-ce qu’en curant les caniveaux à la veille de la saison. Mais les autorités font souvent semblant d’être surprises ne réagissant que lorsque les maisons tombent. Les habitants de ces quartiers sont ainsi condamnés à supporter l’odeur nauséabonde de ces mares qui deviennent le logis privilégié des moustiques.

Mais il n’y a pas que le centre ville qui est inondé. A la périphérie de nouveaux quartiers comme Banizoumbou 2 ou Bobiel ont été également inondés. Les rues de ces

quartiers sont submergées d’eau obligeant les usagers à faufler pour atteindre leurs destinations.

Ces inondations, au-delà du fait qu’elles sont dues quelques fois à la mauvaise gestion des caniveaux, posent aussi la question de l’assainissement de nos villes et de la capitale en particulier. Depuis quelques années en effet, les autorités municipales de la capitale ont adopté comme sport favori la création de nouveaux quartiers dépassant et rendant caduque le schéma directeur de la ville de Niamey. Il leur est d’autant plus facile de créer ces quartiers puisque au fil du temps, ils ont perdu toute obligation de viabiliser les nouveaux quartiers. Alors qu’en principe les frais de vente de parcelles doivent servir à viabiliser ces dernières, depuis quelques années, ces recettes servent plutôt au fonctionnement des communes, notamment

le paiement des salaires ou autres activités des municipalités. Dès que les mairies manquent de ressources, le recours facile est la création de nouveaux quartiers afin de gagner de l’argent. Finalement il se crée régulièrement de nouveaux quartiers sans aucun plan d’assainissement et dont les rues, à la moindre pluie, sont inondées, donnant lieu à des situations comme c’est les cas ces derniers jours. Construire une ville le long d’un cours d’eau vous expose déjà à des risques ; ne pas prévoir le minimum de précaution, à savoir des canalisations pour faire évacuer les eaux ne peut être que suicidaire. Les promoteurs du fameux projet d’embellissement de la capitale (Niamey nyala) doivent d’abord se soucier de construire des caniveaux avant des échangeurs...

Abba Hassane

TRAQUE DES VOLEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Quand pouvoir et opposition entretiennent le suspense...

La rentrée politique s’annonce très chaude. Dans les officines de partis, on se prépare à une confrontation inévitable à propos de plusieurs dossiers sensibles qui risquent de mettre à rude épreuve la cohésion de la majorité au pouvoir.

■ « *Si vis pacem, para bellum* », autrement dit, « *si tu veux la paix, prépare la guerre* ». L’opposition politique nigérienne semble avoir bien compris le sens de cette citation latine, elle qui, dans une déclaration en date du 8 août 2012, a exprimé son indignation du refus du pouvoir exécutif de transmettre au Parlement les dossiers de malversations impliquant de gros bonnets de la mouvance présidentielle.

« *La première session extraordinaire de l’Assemblée Nationale pour l’année 2012 vient de prendre fin. A la surprise générale et contre toute attente, les dossiers de mise en accusation de certaines personnalités n’ont pas été introduits par le gouvernement et ce, malgré les déclarations pompeuses dont a été abondamment abreuvée l’opinion publique* ». Cette sortie fracassante de l’opposition n’a pas manqué de jeter une ombre sur les gouvernants, en particulier sur le premier magistrat qui avait promis la main sur le coran de mettre fin à la corruption et à l’impunité dont jouit une catégorie de Nigériens. Dans sa déclaration, l’ARN a rappelé que le gouvernement avait crié sur tous les toits qu’il allait inscrire lesdits dossiers à l’agenda de la prochaine session de l’Assemblée Nationale. Curieusement, la dite session ouvre et clôture ses travaux sans que le moindre dossier de mise en accusation n’arrive sur le bureau du président de cette institution. Aucune explication n’a été donnée sur cet état de fait. En l’absence de réaction officielle, chacun y va de son commentaire. Pour certains, l’Exécutif n’a pas jugé opportun de lâcher une patate chaude entre les mains des députés pour éviter des empoignades verbales et probablement des effets de manche dans le parlement. Dans certains milieux, on estime que la lenteur, si c’en est une, dans la transmission de ces dossiers explosifs à l’hémicycle équivaut à une dérobade du pouvoir qui ne voudrait manifestement pas d’un déballage public sur des sales affaires impliquant de grosses pointures de la majorité présidentielle. Suivez mon regard ! Cette volte face est la preuve qu’au plus haut sommet de l’Etat, on se sent mal à l’aise pour pour-



Opposition et pouvoir : qui a peur de la transparence ?

suivre la traque contre les délinquants de la République. Surtout quand on craint que les traces des suspects reviennent à la maison.

Or, il y a un dicton bien connu qui dit que « *si tu ne sais pas attraper le voleur, alors lui, il saura le faire* ». Dans le cas d’espèce, on ne connaît pas qui de l’Opposition ARN (Alliance pour la réconciliation nationale) et de la majorité MRN (Mouvement pour la renaissance du Niger) est le voleur. En effet, dans les deux familles politiques qui se chamaillent, chacune a ses brebis galeuses. La similitude de pratiques malsaines est telle que lors du débat sur le vote de la motion de censure contre son gouvernement en avril 2012, le Premier ministre Brigi Rafini avait ironisé en disant aux députés de l’opposition de prendre garde à ce que le chasseur ne devienne la biche.

Qui a peur de l’assainissement ?

Cette lancinante question a tout son sens quand on sait que l’Opposition et le Pouvoir se renvoient la boule puante. Hier, c’était le président Issoufou qui accusait ses opposants de vouloir empêcher coûte que coûte l’opération d’assainissement des finances publiques à travers une tentative avortée d’assassinat.

« *Le temps où certains considèrent les caisses du Trésor comme le coffre-fort personnel sont désormais révolus. C’est pour les traquer, de jour comme de nuit, que j’ai décidé de mettre en place la Haute autorité de lutte contre la corruption* », a martelé le chef de l’Etat dans un message à la nation livré après 100 jours à la tête du pays.

Aujourd’hui, c’est l’opposition qui jette la pierre dans la cour des gouvernants en les accusant de bloquer délibérément la machine mise en branle pour traquer les bandits en cols blancs qui essaient l’administration publique. Cette accusation transparait clairement dans le texte de la motion de censure déposée il ya 4 mois pour faire tomber

Brigi Rafini et son équipe pléthorique.

« *Votre gouvernement se refuse obstinément à faire l’audit de la Transition dans le cadre de la politique d’assainissement et de moralisation de la gestion des biens et deniers publics sans doute pour préserver le deal qui vous lie à vos prédécesseurs* », a assené l’opposition

ARN. Début août, elle revient à la charge en réitérant son exigence d’un audit de la gestion de la transition des militaires et d’un état des lieux de la nation au démarrage de la 7ème République. Ce n’est pas la première fois que l’ARN lance un défi à la majorité à propos de ces dossiers. Déjà en mars 2012, les députés de l’opposition ont dénoncé la double face du régime qui, disent-ils, tient un langage politiquement correct le jour, et rase les murs la nuit afin d’empêcher tout débat public qui risquerait de dévoiler les vrais bénéficiaires du pillage des finances publiques.

Qui croire ?

Annoncée à grandes pompes, l’opération de lutte contre l’impunité et l’assainissement de la gestion des finances publiques semble au point mort. Pourtant, le père de la nation ne rate aucune occasion pour clamer sa détermination à nettoyer les écuries d’Augias. On se rappelle, lors son message à la nation du 3 août 2011, il avait réitéré son engagement de continuer la traque des indélégats nonobstant l’adversité qui se dresse devant lui. Plus d’un an après son investiture, la désillusion s’est installée dans les esprits. Et pour cause ! La rédemption promise ou pour utiliser l’expression du moment la renaissance n’est pas au rendez-vous. Hélas ! Ceux qui attendaient que le président Issoufou continue le combat contre les délinquants politiques dans sa fougue de départ se sont leurrés. Un lion ne lâche jamais sa proie, mais pas celui de Dan Daji. Au contact avec les délices du pouvoir, l’homme a quasiment oublié les engagements pris devant la nation. Les annonces qu’il continue à faire ressemblent plus à des opérations de séduction de l’opinion qu’à une volonté réelle de recherche de la manifestation de la vérité. Au rythme actuel du traitement des dossiers par les institutions anti corruption, il est à craindre que la traque contre les voleurs de la République n’ait jamais lieu. Au

grand dam de l’écrasante majorité de Nigériens qui a ras le bol de ce jeu de ping-pong entre politiciens qui veulent se soustraire à la justice alors que ceux qui commettent de larcins crouissent en prison.

Le refus du gouvernement de transmettre comme annoncé à la représentation nationale les dossiers de mise en accusation de certaines personnalités signifierait-il que la chasse aux indélégats est terminée ? En attendant la réponse à cette question, retenons que depuis la levée de l’immunité d’une dizaine de députés accusés d’être trempés dans des malversations financières, la machine judiciaire semble totalement grippée sans que l’on sache véritablement le problème. Pendant que l’on s’interrogeait sur la lenteur du traitement judiciaire des dossiers, le temple de Thémis est victime d’un incendie non encore élucidé.

Dans le même temps, les révélations de scandales politico financiers se sont multipliées dans la presse. Aujourd’hui, il est difficile de faire le décompte du nombre exact de dossiers de détournement de deniers publics portés à la connaissance des autorités politiques directement ou par le biais des institutions de lutte contre la corruption. Si le premier magistrat ne fait rien pour que la justice coince les coupables, alors il aura manqué à son serment d’instaurer une nouvelle gouvernance politique et économique, de défendre l’intérêt général dans la forêt des intérêts particuliers. A l’allure où vont les choses, on risque d’assister à un renversement de situation où le moralisateur devient celui qui est moralisé. Il faut dire que dans la compétition médiatique pour gagner la bataille de l’opinion, le président en exercice part avec un net désavantage. D’abord, les Nigériens ont le don de vite oublier, sinon de pardonner aux anciens dirigeants leur forfaiture. Ensuite, sa cote de popularité a été très tôt écornée par son refus d’un audit de la gestion de la transition militaire de Salou Djibo dont assez d’indices concourent à dire qu’elle a été chaotique pour le pays.

Après la trêve estivale, la rentrée parlementaire s’annonce chaude. En effet, si l’ARN est sincère dans sa volonté de faire la lumière sur les affaires sales de la République, il faut s’attendre à ce que lors de la session budgétaire d’octobre, « ses députés » fassent du traitement définitif de ces dossiers de mise en accusation un préalable à leur participation aux travaux.

H.B.Tcherno

PRÉVENTION ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL

Renforcer les capacités des parlementaires

Mardi 28 Aout dernier s’est tenu au Palais des Congrès un atelier de renforcement des capacités à l’intention d’une vingtaine de parlementaires sur la charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires. Cet atelier est organisé par le Réseau Parlementaire Nigérien pour la Lutte contre la Pauvreté (RPNLCP) en partenariat avec le Consortium Droit à l’alimentation et la souveraineté alimentaire composé de l’association Alternative Espaces Citoyens, ANDDH, Moriben, AREN et Timidria.

■ Selon le président du RPNLCP, l’honorable député Abdoul Kadri Tidjani, l’objectif principal de cet atelier consiste à « Renforcer les capacités des parlementaires sur l’environnement juridique et la gestion des crises alimentaires au sahel en général et au Niger en particulier ». Pour le 4ème vice-président de l’Assemblée nationale, Ben



De gauche à droite Abdoul Kadri Tidjani (président du RPNLCP), Ben Omar (4ème Vice Président de l’AN) et Moussa Tchangari (Coordonateur du Consortium Droit à l’alimentation et Souveraineté alimentaire.)

Omar, qui a prononcé le discours d’ouverture du dit atelier, cette activité intervient à point nommé en ce qu’elle permettra aux représentants de la nation « d’avoir une bonne compréhension du contenu et des implications de la Charte et d’acquérir une meilleure connaissance du mécanisme national de prévention et de gestion des crises alimentaires en vue de contribuer efficacement à son fonctionnement ». Pour atteindre ces objectifs spécifiques, trois communications ont été présentées et largement discutées à l’occasion. Présenté par Diori Ibrahim, la première communication a porté sur « une brève présentation de la charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires. » Celle-ci

a permis de clarifier le contexte juridique et institutionnel d’adoption de la charte, de préciser sa valeur juridique, de faire le point sur son contenu et ses implications tant aux plans national que régional, d’expliciter les obligations et responsabilités des parties prenantes comme l’Etat, les OIG, les PTS et les OSC, etc. Elle a aussi permis de préciser le rôle assigné aux parlementaires en matière de gestion de prévention des crises alimentaires...etc. La seconde communication a porté sur la « Présentation du dispositif National de prévention et de gestion des crises alimentaires par le Secrétariat Permanent : état des lieux et perspectives ». Ce thème a été développé par le représentant du

Dispositif National, monsieur Yabilan Maman; cette communication a été l’occasion de faire un état des lieux du processus de construction de dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires, de mettre en relief ses forces et ses faiblesses et d’aborder les grandes lignes de la réforme en cours et indiquer les enjeux. Quant à la troisième et dernière communication, elle porte sur le thème : « Analyse du dispositif National de Prévention de prévention et de gestion des crises alimentaire par la société civile ». Cette analyse a été fournie par Moussa Tchangari, coordonateur du Consortium Droit à l’alimentation et Souveraineté alimentaire. Sa communication a permis de relever les véritables insuffisances du Dispositif national. Bâtie autour d’un diagnostic rapide effectué par le Consortium et autres informations tirées des audits réalisés par des cabinets spécialisés et à la demande des principaux bailleurs du dit Dispositif, sa communication a permis en substance de constater que la charte, principal instrument de référence en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires, n’est pas très bien connue, y compris par les

institutions chargées de la mettre en oeuvre. Le dispositif national manque de base légale et il subit une très forte emprise des partenaires techniques et financiers signataires de l’accord cadre Etat- donateurs, accord ayant créé la Commission mixte de Concertation (CMC) qui a finalement supplanté le Comité National de Prévention et de gestion des crises alimentaires qui lui, est créé par décret ; et ce au mépris de la déclaration de Paris sur l’efficacité de l’aide publique au développement. A l’issue des débats sur ces trois thèmes, les participants ont vivement recommandé la tenue d’une « journée d’information parlementaire au cours de la prochaine session en vue de permettre aux parlementaires non seulement d’avoir une meilleure connaissance de cet important outil sous régional qu’est la charte ; mais aussi de partager très largement les enjeux et contenus de la réforme du dispositif ». Ce qui permettra de renforcer encore davantage les capacités des parlementaires en vue de jouer effacement le rôle qui est le leur : celui de veille et d’interpellation tant à l’échelle nationale que régionale pour une meilleure application de la dite charte par les parties prenantes.

Diori Ibrahim

PRINCIPES DIRECTEURS DE LEADERSHIP ET DE BONNE GOUVERNANCE

Les patrons de presse appelés à s’y conformer

Une cinquantaine de propriétaires et dirigeants d’entreprises de presse venus de 10 pays de l’Afrique de l’ouest et de la Mauritanie a pris part les 23 et 24 août 2012 à Ouagadougou au Burkina Faso, à un atelier sur « Leadership et bonne gouvernance dans les médias en Afrique ».

Organisé par l’Institut pour la Démocratie et l’Education aux Médias(IDEM) une Ong malienne, en partenariat avec African Media Initiative(AMI), cet atelier vise à faire respecter dans les entreprises de presse africaines, les principes directeurs de leadership et de bonne gouvernance en vue de contribuer à l’émergence ou au renforcement d’une presse indépendante et crédible. Ces principes édictés sous forme d’une charte en novembre 2011 à Tunis lors du Forum des Leaders des Medias d’Afrique font partie intégrante de la mission de African Media Initiative dont le but est de « développer une culture de la transparence, de la bonne gouvernance et de l’imputabilité au sein des médias africains ». C’est donc un cadre global de référence qui a été tracé pour les propriétaires et gestionnaires des médias pour leur prise de décisions à caractère éthique, à l’instar des codes de déontologie internes qui régissent l’ensemble des employés dans certaines entreprises de presse. Sur la base de quatre piliers à savoir la bonne gouvernance, l’imputabilité, la transparence et la confiance, les propriétaires et gestionnaires des médias participant à

l’atelier ont pris solennellement l’engagement de partager une fois de retour dans leurs pays respectifs, ces principes directeurs avec leurs confrères et surtout de les intégrer à toutes les étapes de leurs activités et de leurs relations avec toutes les parties prenantes. Sur le pilier de la gouvernance, ils se sont engagés entre autres à remplir leurs obligations de responsabilité sociale des entreprises, à instituer au niveau du Conseil d’administration(là où ça existe)un mécanisme de revue stratégique de gestion de leurs performances afin de mieux servir l’intérêt du public , en encourageant et en défendant , en tant que propriétaires et gestionnaires la promotion et la défense des droits humains de leurs employés dans l’accomplissement de leurs tâches, d’encourager la promotion de la liberté d’expression, du droit à l’information, de la sécurité des journalistes et de leurs relations avec les décideurs en matière de politique concernant les médias. Sur le volet de l’imputabilité, les patrons des entreprises de presse se sont engagés notamment à respecter les lois, règlements et codes de leurs industries et à « dépasser les normes standards »à chaque fois que cela est

possible. Ils se sont en outre engagés à divulguer en toute transparence la propriété, les investissements et leurs sources de revenu , d’échanger régulièrement avec les principales parties prenantes de leur métier et à veiller à ce que des politiques et processus inclusifs soient adoptés et mis en œuvre par et dans toutes les entités de leurs entreprises. Sur le pilier de la Transparence, ils ont pris l’engagement entre autres de faire « preuve d’honnêteté » vis-à-vis de tout financement qui pourrait influencer sur l’intégrité éditoriale de leurs contenus et de signaler régulièrement toute activité de lobbying direct ou indirect entreprise ou subie. Concernant le pilier Confiance, les propriétaires et gestionnaires des médias se sont engagés de suivre honnêtement l’esprit et la lettre des lois et des codes de conduite et bannir toutes formes de corruption dans leurs entreprises , de respecter les droits des employés tels que définis et garantis par les textes nationaux et internationaux et de concevoir et mettre en œuvre des systèmes de gestion favorisant la confiance Après avoir reconnu que leurs employés constituent la clef du succès de leurs entreprises, les propriétaires et gestionnaires des médias se sont aussi engagés à rémunérer équitablement leurs employés, de promouvoir de bonnes pratiques d’emploi qui intègrent la formation et les stages des journalistes, d’élaborer et mettre en œuvre des politiques de protection sanitaire et sécuritaire

pour tout le personnel y compris les salariés temporaires et les pigistes et de reconnaître en tant qu’employeurs, les syndicats comme étant des partenaires en matière de négociations concernant les problèmes professionnels. Conscients des opportunités qu’offrent les nouveaux médias et des défis qu’ils comportent, les patrons des médias se sont engagés à mettre en place un mécanisme d’appel pour la production de contenus par les utilisateurs et ses limites et de définir des politiques d’utilisation de ces médias. Notons que tous ces principes directeurs n’ont pas un caractère juridique contraignant. Les signataires seront tenus de les appliquer du mieux qu’ils pourront. A Ouagadougou, les participants à l’atelier ont promis une fois rentrés dans leurs pays respectifs de communiquer et à discuter au sein de leurs structures mais aussi avec leurs partenaires, les autorités médiatiques et les organisations socioprofessionnelles des médias, de ces principes directeurs et d’envisager ensemble si possible, leur mise en œuvre. African Media Initiative et l’Institut pour la Démocratie et l’Education aux médias sont prêts à les accompagner. La Tanzanie est le premier pays à les adopter en mai 2012. L’opportunité de lui emboîter le pas est désormais lancée !

Abert Chaibou

Démocratie et Souveraineté au Niger

Par Mamane Sani Adamou (Suite du numéro précédent)

II/ Contexte de l'avènement de la Conférence

■ La revendication démocratique de 1990 au Niger intervient dans un contexte de crises économique et politique aigues. Elle est apparue comme le résultat d'une double exigence contradictoire :

D'abord, celle des travailleurs (mouvement syndical et estudiantin notamment) et du peuple qui rejetaient le bâillonnement des libertés politiques, bien sûr, mais aussi et surtout les mesures d'austérité consécutives à la mise en œuvre des plans d'ajustement structurel (PAS) du FMI et de la Banque mondiale. Il n'est pas superflu de rappeler les nombreuses manifestations estudiantines (1983 et 1990) et des syndicats (1989) qui ont ébranlé le régime d'exception du Général Kountché et plus encore la jeune seconde République (1987-1993) de son successeur Ali Saibou, précipitant ainsi les changements politiques ultérieurs.

Ensuite, celle des puissances occidentales et leurs transnationales, qui entendent mettre à profit l'effondrement du bloc soviétique pour imposer le nouvel ordre néolibéral à toute la planète.

Il s'agit concrètement d'orienter les interventions de l'Etat de manière à lui faire délaisser certaines stratégies de développement⁹, précisément celles qui favorisent la redistribution des richesses et qui ne sont pas dirigées vers l'exportation, afin de mieux conduire des politiques favorables au secteur privé, des politiques qui ôtent tout pouvoir de décision et de contrôle à l'Etat ainsi qu'aux institutions publiques telle que l'Assemblée nationale. Ces politiques, drapées du vocabulaire de "bonne gouvernance", doivent se déployer dans le cadre d'une libéralisation politique. La formule proposée à cet effet ne dépassera guère les frontières de la caricature « pluripartiste électorale », non seulement parfaitement dissociée des exigences de participation politique de tous les citoyens, mais encore toujours- ou presque - associée à la régression sociale que la domination du capitalisme des oligarchies financières exige et reproduit.

Si, par moments, on a eu l'impression que la logique populaire prévalait, au regard notamment du rejet par la Conférence nationale souveraine des plans d'ajustement structurel (PAS), de la dénonciation de la domination impérialiste, notamment française, au Niger, puis de l'exigence d'une réforme profonde du système éducatif et de la démocratisation de la vie politique, force est de reconnaître que, pour l'essentiel, ce sont les desiderata extérieurs et ceux de leurs relais locaux qui ont fini par prédominer.

Du reste, la tenue même de la Conférence nationale n'était-elle pas le signe de l'immaturité de l'alternative

progressiste ? De l'absence d'une alternative radicale à la crise du capitalisme néocolonial ? Que la nature des forces sociales et politiques en présence ne peut dessiner qu'une perspective réformatrice ?

Rien d'étonnant alors si, deux décennies plus tard, « le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple » est resté un vœu pieux et si l'expérience démocratique nigérienne, le moins qu'on puisse dire, est loin d'avoir tenu ses promesses. Famines récurrentes, explosion des inégalités, paupérisation accrue, instabilité politique, érection de l'armée dans le statut d'arbitre du jeu démocratique, processus électoraux de moins en moins libres et transparents ont largement entamé la crédibilité d'un parcours démocratique pourtant cité en exemple par la « communauté internationale ». Il convient, à cet égard, de souligner que les « performances démocratiques » du pays évoluent en raison inverse de ses indicateurs socio-économiques. Plus le pouvoir d'achat et le niveau de vie des classes populaires s'effondrent, du fait notamment du pillage des ressources naturelles par les transnationales et les puissances impérialistes, plus notre score sur l'échelle (néo) libérale s'améliore auprès des « agences de notation politique » installées en Occident. Il en est résulté chez les classes populaires un désarroi profond qui explique leur désaffection très forte vis-à-vis de la chose politique et une adhésion massive à des illusions passées (ethnacistes notamment).

Rien d'étonnant enfin si l'Etat nigérien demeure plus que jamais fragilisé, enserré dans l'étau d'une dépendance structurelle vis-à-vis de l'extérieur, notamment des puissances impérialistes qui menacent sa souveraineté. Mais cette perte de souveraineté est présentée comme inéluctable dans le contexte de la mondialisation. Ce qui pose la question de la relation entre souveraineté et droit international.

III/Souveraineté nationale et droit international

Le principe de la souveraineté nationale est d'abord mis en cause au nom de la mondialisation des échanges. Mais, comme cet argument paraît trop lié à des intérêts sordides, celui des transnationales, « il faut lui trouver un supplément d'âme », une justification théorique qu'on va aller chercher chez Kant et son essai de philosophie de l'histoire intitulé "Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique"¹⁰. Selon Kant, en effet, « le progrès de la civilisation doit déboucher sur un ordre légal cosmopolitique, c'est-à-dire sur une sorte d'Etat de droit à l'échelle du monde entier ». La construction de cet ordre, de cette "société des nations" implique un recul de la souveraineté nationale.

Le progrès du libre-échange, de la libre entreprise et du soi-disant "droit d'ingérence", sont autant de

manifestations de l'émergence de cette « conscience cosmopolitique », qui ferait de nous des "citoyens du monde" et non plus des citoyens de petites nations étiquées.

L'opposition, de prime abord absurde, entre droit international et souveraineté des nations prend ainsi sa signification : il s'agit en réalité d'une opération idéologique visant à camoufler le dessaisissement du citoyen de ses droits politiques fondamentaux au profit de la "régulation économique".

En effet, si le peuple n'est plus souverain, qui donc gouverne ? Puisque la politique se réduit à des dispositions techniques au service du fonctionnement et de la régulation de l'économie de marché, il est clair que l'organisation technocratique de la politique n'a qu'un seul maître : le marché, pseudonyme qui cache, à peine, les maîtres de la finance internationale (le grand capital).

La remise en cause de la souveraineté constitue en réalité une attaque contre le politique en tant que tel. En effet, si le marché est le moyen le plus efficace pour réguler la vie sociale, l'idée de décider d'un commun accord de tous les citoyens, sous quelles lois nous voulons vivre devient absurde.

Ce processus de remise en cause a commencé par dénier à l'Etat le droit de produire certains biens et services justifiant ainsi les premières privatisations qu'a connues le Niger. Puis, cette limitation s'est progressivement étendue à tous les secteurs de la vie sociale. Mais la privatisation ne procède pas uniquement par la vente de pans entiers de l'Etat à des firmes privées. Elle consiste aussi dans la substitution, dans l'Etat, des règles d'administration privée aux règles de gouvernement politique¹¹. L'introduction des techniques managériales à tous les niveaux de la fonction publique n'est évidemment pas seulement une question technique. Elle procède d'un souci d'assurer la rationalité et l'efficacité propres aux entreprises en lieu et place du principe de justice qui devrait définir un Etat démocratique. Une bonne description visionnaire des évolutions auxquelles pourrait conduire cette logique « économiciste » nous est fournie par cet extrait : « l'achèvement de la régulation monopolistique privée à l'échelle mondiale conduirait à une restructuration drastique et, sans doute, irréversible des états-nations. Ceux-ci deviendraient des territoires amorphes dont les fonctions économiques seraient déterminées de l'extérieur par les oligopoles internationaux. Ces territoires seraient à la fois des espaces béants et éclatés »¹². Comme on peut le constater, les enjeux sont de taille et commande la formulation d'alternatives crédibles.

V/ Quelle alternative ?

Le défi principal auquel nous som-

mes confrontés est bien celui de formuler une alternative crédible au néolibéralisme. Le libéralisme constitutionnel actuel, autrement dit l'association « démocratie représentative »/ajustement structurel, s'est révélé très désastreux pour la jouissance par le peuple de ses droits économiques, sociaux et culturels tout comme de ses droits civils et politiques. Mieux, il faudrait sortir du système capitaliste néocolonial en crise structurelle.

A cet effet, quelques préalables paraissent indispensables :

Il est plus que jamais nécessaire de renforcer la critique de la « démocratie représentative » actuelle. Il faudrait en effet déconstruire le discours démocratique dominant en mettant à jour l'anti-démocratie des discours comme des pratiques, des systèmes et des hommes politiques rangés sous l'étiquette de « démocrates »¹³. Il s'agit d'une critique qui associe et non dissocie démocratisation de la société (et pas seulement des pratiques de sa gestion politique) et progrès social (dans une perspective socialiste¹⁴).

La véritable démocratie, en tant que processus sans fin, s'oppose à la prétendue démocratie représentative pluripartiste vidée de tout contenu capable de lui donner le pouvoir de transformer la société. Cette démocratisation impose la promotion réelle de droits sociaux collectifs et doit être multidimensionnelle. Elle doit, en effet, intégrer la question des rapports hommes/femmes ainsi que toutes les libertés individuelles qu'elle entend développer et non restreindre.

C'est à ce prix que la souveraineté politique de la nation peut être assurée et que l'Etat de droit rimera avec la liberté politique pour tous et l'égalité des droits pour tous.

Il est tout aussi indispensable de dénoncer l'offensive idéologique visant à justifier l'abandon de la souveraineté de l'Etat au nom du droit international. Pour un Etat souverain, signer des traités internationaux – autrement dit se lier à d'autres états par des contrats ayant valeur juridique - ne saurait guère être assimilé à une renonciation à la souveraineté. Au contraire, c'est bien parce qu'il est souverain qu'un état peut signer un traité. Le problème ne réside pas dans la construction d'institutions supranationales ; mais le fait que l'ordre international auquel la souveraineté devrait se plier n'est plus juridiquement fondé car il requiert la fin de la souveraineté des peuples.

Enfin, il faudrait inscrire la construction du nouvel ordre international, multipolaire, dans la perspective de la socialisation de la gestion de l'économie.

Conclusion

Au-delà de la nécessité de déconstruire et démystifier les propos pernicieux qui se profilent derrière la

rhétorique démocratique dominante, il importe de souligner avec force que celle-ci occulte les rapports d'exploitation, d'oppression et de domination entre les Etats du Nord et les pays du Sud. Sous le capitalisme, des performances démocratiques appréciables n'ont été enregistrées que dans les pays centraux, qui sont relativement souverains, qui peuvent protéger leurs ressources humaines et naturelles, qui peuvent limiter l'emprise du marché. Il faut se rendre à l'évidence que les exigences de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale et la polarisation (formation de centres capitalistes dominants et de périphéries dominées) qu'il induit sont incompatibles avec toute démocratisation des états du Sud.

C'est seulement dans l'optique d'une alternative au capitalisme que des constructions politiques démocratiques peuvent avoir une chance de survie et que les peuples peuvent prendre une part active au façonnement de leur destin. Tant que les intellectuels africains ne se rendent pas compte que l'indépendance nationale, « la conquête du pouvoir politique au niveau global », est la condition nécessaire, quoique non suffisante, de la performance démocratique attendue des populations, ils resteront longtemps prisonniers d'illusions.

(Communication présentée à la l'occasion de la commémoration du 20^e anniversaire de la Conférence nationale souveraine le 30 Juillet 2011).

1 Francis Dupuis-Déri, 1999, « L'esprit anti-démocratique des fondateurs de la démocratie moderne », article de la revue Agone n°22, Montréal

2 Denis Collin, 6 Février 2000, « Souveraineté et démocratie », Article Site <http://denis-collin.viabloga.com/news/souverainete-et-democratie>

3 Aristote, 1868, « Politique », traduit en français par J. Barthélémy de Saint-Hilaire, Paris, Dumont ; Livre iii, chap.5.

4 Platon, « la République », Livre 8,

5 <http://www.viepublique.fr>

6 <http://www.Fallaitpasfaire.droit.fr/droitconstitutionnel/>

7 « Temple » du néolibéralisme situé en Suisse.

8 Noam Chomsky, 1993, « L'an 501, la conquête continue », p26.

9 Ibrahim MANE, 1997, « Bonne Gouvernance & Développement en Afrique », p114, éditions "Démocraties Africaines".

10 http://classiques.uqac.ca/classiques/kant_cmmanuel/idee_histoire_univ/Idee_histoire_uni_vpdf

11 Denis Collins, 2000, « Souveraineté et démocratie », op cit

12 MICHALET, DELAPIERRE, MADEUF et OMINAMI, 1983, « Nationalisations et Internationalisation », éditions La Découverte/Maspero.

13 Francis Dupuis- Déri, op cit

14 Demba Moussa Dembelé, 2011, « Samir Amin, Intellectuel organique au service de l'émancipation du Sud », CODESRIA, Dakar, pp110-113.

TOURNÉE DE MADAME HILLARY CLINTON EN AFRIQUE

A la recherche d'un paradigme perdu

Par Demba Moussa Dembélé (Ligue Internationale de la Lutte des Peuples - LILP - Dakar)

Entamée à Dakar, la tournée de Madame Hillary Clinton, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, l'a conduite dans huit autres pays et non des moindres comme l'Afrique du Sud, le Kenya, le Nigeria, l'Ouganda, le Soudan du Sud et le Ghana. Son étape du Sénégal avait été notamment marquée par le discours qu'elle avait prononcé à l'UCAD 2...

Un « nouveau partenariat » avec l'Afrique ?

■ En effet, ce discours était placé sous le thème « Etats-Unis et Sénégal : bâtir des partenariats durables ». Mais par delà le Sénégal, Madame Clinton a évoqué la nécessité d'établir un « partenariat » avec l'Afrique, récusant au passage le terme « parrainage ». Beaucoup d'observateurs n'ont certainement pas manqué de poser la question de savoir ce que recouvre réellement ce « partenariat ». L'on se souvient que depuis 2001 l'Afrique a proposé un « nouveau partenariat pour le développement » (NEPAD) aux pays occidentaux, Etats-Unis en tête. Alors, comment se fait-il que Mme Clinton évoque un autre « partenariat » avec l'Afrique ?

Et qui peut croire que les Etats-Unis désirent établir un « partenariat » avec l'Afrique ? Même avec les pays européens, il n'existe qu'un « partenariat » de façade, jalonné souvent de décisions unilatérales. Quant aux pays du Sud en général et à l'Afrique en particulier, les Etats-Unis ont toujours cherché à les dominer dans leur stratégie d'hégémonie mondiale. Ils ont toujours intimé l'ordre aux pays africains de rester dans les rangs et de se soumettre à leurs politiques. Par exemple, l'admission à l'AGOA ou au MCA est assujettie soit au soutien à la politique étrangère des Etats-Unis soit à la non opposition à cette politique.

Ainsi donc, au-delà de la rhétorique, la réalité est que les Etats-Unis chercheront toujours à dicter aux Africains leur volonté dans la poursuite de leurs intérêts économique, politiques et stratégiques et de leur ambition insensée de dominer le monde.

On l'a vu avec la crise libyenne au

cours de laquelle les Etats-Unis et leurs deux alliés subalternes, la France et le Royaume-Uni, traitèrent par le mépris les positions de l'Union africaine, malgré tous efforts déployés par cette dernière. Les pays occidentaux allèrent jusqu'à humilier les dirigeants africains, dont le président sud-africain, en intensifiant les bombardements sauvages de l'OTAN sur la capitale libyenne pour empêcher la délégation mandatée par l'Union africaine de s'y rendre pour rencontrer le Président Kadhafi

Ainsi donc, la prétention à l'hégémonie mondiale et la prétendue « supériorité » de leurs valeurs constituent-elles les ressorts essentiels de la politique étrangère des Etats-Unis. C'est pourquoi il serait naïf de croire que Madame Clinton serait venue pour établir « un partenariat durable avec le Sénégal » ou « rendre hommage à la démocratie sénégalaise ». Certes, l'élection présidentielle sénégalaise a eu un tel retentissement que nul ne peut ignorer son exemplarité et la magistrale leçon de démocratie administrée par le peuple sénégalais au reste du monde. Donc, Madame Clinton ne pouvait passer cela sous silence, surtout quand on vient d'un pays qui prétend donner des leçons de démocratie aux autres !

En vérité, le discours sur « le partenariat » et l'éloge de la démocratie sénégalaise servent à détourner l'attention sur les véritables raisons de sa visite au Sénégal. Madame Clinton a montré que parmi les sujets qui lui tenaient à cœur en venant au Sénégal, il y avait le cas Hissène Habré. En effet, elle n'a pas fait mystère du fait qu'elle était venue pour augmenter la pression sur le Président Macky Sall à propos de l'affaire Habré. C'est pourquoi

elle a explicitement évoqué le cas Habré lors de son discours à l'UCAD 2 et lors de son audience avec le Président Macky Sall, au cours de laquelle la ministre de la Justice, Madame Aminata Touré, était présente.

Les questions géostratégiques au centre des discussions

Mais au fond, la tournée de Madame Clinton au Sénégal et dans les autres pays africains, était destinée à parler de questions géostratégiques qui préoccupent son pays. Faudrait-il rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier qu'elle avait été précédée de quelques jours à Dakar par le Général Carter Ham, Commandant en Chef d'AFRICOM ? Il va de soi que Madame Clinton a abordé les mêmes sujets que ce dernier avait soulevés avec le Président Macky Sall.

Avec AFRICOM, les Etats-Unis cherchent à militariser l'Afrique, sous prétexte de « lutte contre le terrorisme ». Et ce qui se passe au Mali et la situation générale de la sous-région font admirablement leur jeu. En effet, face à des présidents impuissants, voire aux abois après la coupure du Mali en deux, le contexte est devenu plus favorable pour les Etats-Unis d'avancer leurs pions et de dérouler leur stratégie. Les événements du Mali leur offrent donc la possibilité de renforcer leur présence militaire dans la sous-région en essayant d'obtenir des points d'appui militaires dans quelques pays, comme le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, voire la Côte d'Ivoire.

Des informations divulguées par les médias occidentaux indiquent que le Burkina est devenu un des repères des services de renseignements des Etats-Unis, la CIA. Cette information et les visites de Madame Clinton et du Général Carter Ham montrent bien que l'Afrique de l'Ouest est en train de prendre une importance croissante dans la stratégie de militarisation du continent.

Et bien sûr, l'une des cibles majeures de cette militarisation est la Chine dont l'influence grandissante dans la sous-région et partout ailleurs en Afrique commence à devenir une obsession pour les Etats-Unis et les pays occidentaux en général. Des analystes soutiennent que la plupart des décisions des Etats-Unis sur le plan militaire et diplomatique visent à contrer la montée de la Chine, perçue comme l'ennemie principale qu'il faut essayer de

« contenir » par tous les moyens. C'est dans cette perspective d'ailleurs que se situent le projet AFRICOM et la tournée actuelle de Madame Clinton, qui l'a conduite dans neuf pays. Elle avait effectué une autre grande tournée africaine en juin 2011 au cours de laquelle elle avait prononcé un discours au siège de l'Union africaine dans lequel elle exhortait les pays africains à se « méfier de certaines puissances », dans une claire allusion à la Chine.

Lutter contre le « terrorisme » ou contrôler les ressources africaines ?

Il n'y a pas de doute que l'influence grandissante de la Chine en Afrique va gêner les plans de Washington dans sa quête d'hégémonie mondiale. Mais les inquiétudes des Etats-Unis sont décuplées par leur convoitise grandissante des ressources de l'Afrique, surtout en ces temps de crise économique exacerbée. Et dans ce contexte, l'une des principales missions d'AFRICOM est de servir de bras armé aux multinationales nord-américaines pour sécuriser leurs investissements et leur accès aux ressources du continent africain, notamment le pétrole.

Assurer leur contrôle sur les ressources pétrolières de la planète constitue une pièce essentielle dans la stratégie de domination mondiale des Etats-Unis. L'on se souvient que lors de l'invasion de l'Iraq en 2003, la tâche primordiale des soldats nord-américains était de sécuriser les puits de pétrole et le Ministère du Pétrole. Tandis que les autres ministères, notamment celui de la Culture, étaient systématiquement pillés, celui du Pétrole était étroitement gardé par des chars de l'armée des Etats-Unis !

C'est pourquoi, le monde entier s'était rendu à l'évidence que la guerre contre l'Iraq était une guerre pour le pétrole, ce qu'Alan Greenspan, ancien Président de la Réserve Fédérale, avait lui-même reconnu dans un livre paru après la fin de son mandat.

Mais les plans des stratèges yankees se sont heurtés à la farouche détermination du peuple iraquien à préserver sa souveraineté sur ses ressources naturelles. Et les approvisionnements venant du Moyen Orient ne sont plus aussi sûrs, à cause de la montée croissante du sentiment anti-nord-américain et de la fragilité des

régimes moyenâgeux de l'Arabie Saoudite et des pays du Golfe, principaux alliés des Etats-Unis.

Pour compenser la baisse des approvisionnements en provenance du Moyen Orient, les Etats-Unis se tournent de plus en plus vers l'Afrique. D'ores et déjà, des compagnies pétrolières US, comme Chevron et Exxon Mobil, ont investi d'énormes sommes dans l'exploitation du pétrole dans les pays du Golfe de Guinée (Angola, Nigeria, Guinée équatoriale, Gabon, Congo, entre autres). Des instituts spécialisés ont estimé que d'ici 2020, plus de 25% des approvisionnements en pétrole des Etats-Unis proviendront de cette région.

Voilà l'une des raisons majeures de leur intérêt croissant pour l'Afrique ! Ce n'est nullement la « lutte contre le terrorisme » qui les anime dans leur volonté de militariser le continent africain. L'accent mis sur la « menace terroriste » sert à masquer les véritables desseins des Etats-Unis, à savoir la mainmise sur les ressources naturelles du continent.

Mais le renforcement des liens économiques de la Chine et des autres pays du groupe des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) avec le continent africain, y compris dans le secteur énergétique, est devenu un obstacle majeur à la stratégie des Etats-Unis. Depuis trois ans, la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique. Selon le rapport 2010 de la CNUCED sur les pays les moins avancés (PMA), les BRICS, notamment la Chine, sont devenus le principal marché d'exportation des PMA et leur principale source d'aide publique au développement.

Lors de son passage à Dakar, Madame Clinton a encore essayé de mettre en garde le Sénégal et les pays africains contre la Chine. —sans la nommer toutefois— Apparemment, jusqu'à présent, toutes les mises en garde des Etats-Unis et des autres pays occidentaux ne semblent pas avoir eu l'effet escompté. En effet, le Forum de Coopération Chine/Afrique (FOCCA) tenu les 19 et 20 juillet dernier à Beijing a dû accroître les inquiétudes des Etats-Unis qui assistent impuissants à l'érosion de leur influence sur le continent africain et aux multiples défis à leur hégémonie à travers le monde.

(Suite page 8)

Tournée de Hillary Clinton en Afrique

(Suite de la page 7)

Une hégémonie en déclin

Si la supériorité militaire des Etats-Unis est pour le moment incontestable, cependant celle-ci a montré ses limites, comme l'illustrent l'échec en Irak et la défaite annoncée de l'OTAN en Afghanistan. Et la profonde crise économique, politique et morale qui les ronge, d'une part, et la résistance multiforme des peuples et pays du Sud, d'autre part, sont en train de saper cette supériorité militaire et accentuer le déclin irréversible de leur hégémonie.

1) Une crise économique structurelle

En dépit des centaines de milliards de dollars injectés depuis 2008 par la Réserve fédérale (FED), la Banque centrale des Etats-Unis, la reprise n'a pas été au rendez-vous. Le chiffre officiel du taux de chômage se situe au-dessus de 8%. Un chiffre qui est en-deçà de la réalité parce que plusieurs catégories de chômeurs ne sont pas prises en compte dans les statistiques. La FED a tout essayé, avec des centaines de milliards de dollars injectés dans l'économie depuis septembre 2008. Son taux directeur oscille entre 0 et 0,25% et sera maintenu à ce niveau jusqu'à la fin de 2012. Toutes ces mesures n'ont jusqu'à présent pas eu les résultats escomptés.

Il y a deux explications à la crise structurelle de l'économie des Etats-Unis. La première explication de la crise de l'économie des Etats-Unis réside dans ce que Samir Amin appelle le second « éveil du Sud ». C'est-à-dire la résurgence de plusieurs pays du Sud, et non des moindres, qui cherchent à recouvrer leur souveraineté sur leurs ressources, privant ainsi les économies occidentales d'un accès facile aux produits de base à bon marché. Et cela rend l'accumulation du capital au Nord beaucoup plus coûteuse, comme l'illustrent les faibles taux de rendement des investissements dans ces pays.

D'où la montée en puissance de la sphère financière à travers les produits dérivés et autres inventions afin de palier la chute des taux de profit dans l'économie réelle. C'est cela la seconde explication de la crise. La finance a pris le dessus sur l'économie réelle, rendant celle-ci de moins en moins compétitive dans les échanges de biens et de services, entraînant ainsi des déficits commerciaux de plus en plus élevés. Le seul secteur dans

lequel, les Etats-Unis restent encore très « compétitifs » est celui de l'industrie de l'armement dans lequel leurs exportations dépassent de loin celles de leurs concurrents ! Voilà pourquoi ils continuent d'allumer et d'entretenir des guerres locales et des foyers de tensions à travers le monde. .

2) Une crise de civilisation

La profonde crise économique qui étrangle les pays occidentaux s'est muée en « crise de civilisation », celle engendrée par le capitalisme. Dans nombre de ces pays, la « démocratie » a été vidée de son contenu et remplacée par la « démocratie » imposée par les marchés financiers. Les « Indignés » d'Europe ont mis à nu les politiques de casse sociale qui sont en train de détruire des pans entiers de leurs pays et de boucher l'avenir de millions de jeunes. Aux Etats-Unis, le mouvement « Occupy Wall Street » a exposé la vraie nature du système au service d'une poignée de super riches, souvent des criminels et escrocs de la trempe de Bernard Madoff, contre les intérêts de l'écrasante majorité de la population.

C'est tout cela qui explique la profonde crise de légitimité du capitalisme et la remise en cause des valeurs qu'il a engendrées et fortifiées au cours de plus de cinq siècles d'existence parsemés de génocides, d'innombrables crimes contre l'Humanité et de pillage systématique des richesses de la planète. Ce système ne représente aujourd'hui que les intérêts d'une infime minorité de la population de la planète. Et c'est un tel système que cherchent à défendre par tous les moyens les Etats-Unis et leurs alliés par la militarisation de la planète et le recours à la terreur par l'OTAN, la CIA et les autres services de renseignements occidentaux.

3) Les défis des pays du Sud

Le déclin de l'hégémonie des Etats-Unis se traduit aussi par l'incapacité grandissante de l'impérialisme occidental à dicter sa loi au reste du monde. En effet, la montée des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) est en train de dessiner un nouvel ordre mondial. La formation du G20 qui a, dans les faits, supplanté le G7, les blocages au Conseil de Sécurité des Nations Unies, l'impasse dans laquelle se trouve le Cycle de négociations de Doha à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), tout cela

traduit l'impuissance des pays occidentaux à imposer leur diktat sur les affaires mondiales.

Cette impuissance des pays occidentaux engendre de profondes frustrations et des accusations récurrentes contre certains pays, notamment la Chine perçue comme le principal obstacle à l'hégémonie occidentale. Par exemple, il y a la fameuse « guerre des monnaies » accusant la Chine de sous-évaluer sa monnaie dans le but d'obtenir des avantages sur ses partenaires commerciaux, en particulier les Etats-Unis.

Mais ces accusations cachent une inquiétude grandissante des pays occidentaux, à savoir la contestation de l'hégémonie du dollar et la naissance progressive d'un nouveau système de paiements internationaux dont le dollar ne serait plus la clé de voûte. La Chine a déjà appelé à la création d'un nouveau système monétaire international qui refléterait mieux la réalité économique d'aujourd'hui. Les Etats-Unis et l'Europe continuent de résister à ces appels. Mais la Chine et d'autres pays sont en train de torpiller le système monétaire actuel. En effet, la Chine a signé plusieurs accords avec des pays asiatiques, y compris le Japon et la Corée du Sud, avec le Brésil, la Russie et l'Iran, entre autres, pour payer leurs échanges en utilisant leurs propres monnaies sans passer par le dollar.

Ce système permet à l'Iran de limiter l'impact des sanctions prises à son encontre par les pays occidentaux. Ajoutons que lors de leur dernier Sommet tenu en Inde, les BRICS ont décidé de créer une banque de développement. Une telle banque viendrait renforcer le mouvement entamé par la Banque du Sud en cours de création par les pays d'Amérique latine sous l'impulsion du Venezuela.

Toutes ces initiatives visent à remettre en cause l'hégémonie des institutions financières internationales et des pays du Nord dans le financement du développement des pays du Sud. Cette remise en cause de l'hégémonie économique et financière des Etats-Unis s'accompagne d'une remise en cause plus profonde de leur hégémonie sur le plan politique .

4) Humiliation dans l'ancienne « arrière-cour »

Sans doute, l'un des symboles le plus significatif du déclin de

l'hégémonie des Etats-Unis a été la création en décembre 2011 de la Communauté des états d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) qui regroupe tous les pays du continent américain à l'exception des Etats-Unis et du Canada ! L'humiliation était d'autant plus grande que la CELAC a vu le jour au Venezuela, chez Hugo Chavez, l'adversaire le plus déterminé des Etats-Unis dans la région, et en présence des Chefs d'Etat et de gouvernement de tous les pays membres! C'était une victoire historique pour toutes les forces de gauche d'Amérique latine et des Caraïbes.

Désormais, ce n'est plus Cuba qui est isolée dans la région mais les Etats-Unis ! C'est un de ces retournements dont l'histoire a le secret et qui a sans doute fait se retourner dans leurs tombes tous les Présidents des Etats-Unis qui avaient essayé depuis plus de 50 ans d'étouffer l'île caraïbe par le recours à un embargo illégal et inhumain, aux agressions militaires et à l'utilisation de groupes terroristes financés par la CIA.

La création de la CELAC vient renforcer et accentuer le défi que représente l'Alternative bolivarienne des Amériques (ALBA) qui avait fait échouer le projet de « libre-échange des Amériques » de l'administration Bush, une vaste escroquerie visant à mettre les économies du continent sous la coupe des multinationales nord-américaines.

La stratégie du chaos

Confrontés à l'effondrement inexorable de leur rêve d'hégémonie mondiale et en proie à une profonde crise économique, sociale, politique et morale, les Etats-Unis semblent avoir opté pour la stratégie du chaos dans l'illusion d'arrêter, ou du moins ralentir, la marche inexorable de l'Histoire. Le Mali est justement l'une des victimes « collatérales » de cette stratégie du chaos mise en œuvre par l'impérialisme occidental contre la Libye qui a abouti à l'assassinat de Kadhafi. Mais les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni et leurs médias essaient de passer cela sous silence.

L'agression impérialiste contre la Libye, le soutien des Etats-Unis et des autres pays occidentaux aux groupes armés en Syrie, les sanctions et menaces contre l'Iran et la guerre interminable en République démocratique du Congo, font partie

de cette « stratégie du chaos » que ces pays utilisent pour essayer de se sortir des crises multiples dans lesquelles ils sont empêtrés. En effet, en provoquant des guerres dans certains pays, les Etats-Unis et leurs alliés, aidés par leurs médias à répandre le mensonge, espèrent détourner l'attention de leur opinion des problèmes internes causés par la crise. Mais surtout, en semant le chaos dans les pays riches en ressources naturelles, ils espèrent créer une situation favorable à leurs entreprises quand viendra l'heure de la « reconstruction ».

On se souvient qu'en Libye, alors que l'agression de l'OTAN battait encore son plein, les émissaires des compagnies pétrolières occidentales étaient à Benghazi pour signer des contrats lucratifs d'exploitation du pétrole! C'est ce que Naomi Klein appelle le « capitalisme de catastrophe »1.

Mais la stratégie du chaos comporte beaucoup de risques. Pour atteindre leurs buts en Libye hier, comme aujourd'hui en Syrie et peut-être demain en Iran, les Etats-Unis et les autres pays occidentaux sont prêts à s'allier avec « le diable », à savoir des groupes terroristes liés à Al-Qaïda. Qui oublie que ce dernier est justement né après le soutien des Etats-Unis aux groupes islamistes contre l'armée soviétique en Afghanistan?

Conclusion

En conclusion, la tournée de Madame Clinton en Afrique fait partie des efforts que déploient les Etats-Unis pour contrer le déclin de leur influence sur les affaires du monde du fait des effets conjugués de la résistance des peuples, de la profonde crise qui les étrangle et surtout des défis que représentent des pays-clés du Sud, notamment les BRICS. Et dans cette perspective, l'Afrique est perçue comme une « bouée de sauvetage » à cause de ses abondantes richesses naturelles, de la faiblesse de son leadership et de son manque de vision stratégique face aux profonds bouleversements en cours dans le monde.

1 Naomi Klein, « The Rise of Disaster Capitalism” The Nation, New York (2 mai 2005), pp. 9-11